

## Sanofi Pasteur et l'Institut Pasteur s'allient contre le paludisme

Sanofi Pasteur, la division vaccins du Groupe sanofi-aventis, annonce aujourd'hui la signature d'un accord de collaboration avec l'Institut Pasteur pour le développement d'un vaccin contre le paludisme. Selon les termes de cet accord, Sanofi Pasteur a accès à des antigènes identifiés par l'Institut Pasteur de *Plasmodium falciparum*, le parasite responsable des formes mortelles de paludisme. Sanofi Pasteur a l'intention d'utiliser ces antigènes pour développer un vaccin candidat sûr et efficace contre le paludisme.

*« Sanofi Pasteur s'est engagé à faire du paludisme une maladie évitable grâce à la vaccination, avec l'objectif ultime de débarrasser de ce fléau les populations affectées », a déclaré Wayne Pisano, Président Directeur Général de Sanofi Pasteur. « Sanofi Pasteur explore continuellement de nouvelles voies de recherche pour mettre au point des vaccins innovants. Cet accord avec l'Institut Pasteur souligne l'implication historique de la société dans des partenariats public-privé avec des organismes internationaux réputés dans le but d'améliorer la santé publique ».*

D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), près de 40% de la population mondiale, vivant en majorité dans les pays les plus pauvres, sont exposés au risque de paludisme. Chaque année, plus de 500 millions de personnes sont gravement malades de paludisme, et plus d'un million d'entre elles en meurent, essentiellement de jeunes enfants et des femmes enceintes, dont la majorité vit en Afrique, plus précisément en Afrique sub-saharienne.

*« Ces dix dernières années, l'Institut Pasteur a découvert plusieurs antigènes prometteurs qui pourraient conduire au développement de vaccins contre le paludisme et protéger les enfants des zones endémiques ainsi que les voyageurs », a déclaré Pr. Alice Dautry, Directrice Générale de l'Institut Pasteur. « Faire équipe avec Sanofi Pasteur, un partenaire historique de l'Institut, augmente les possibilités d'atteindre le but commun d'un vaccin contre le paludisme. Grâce à cet accord, l'Institut Pasteur et Sanofi Pasteur renforcent leur collaboration pour l'amélioration de la santé publique ».*

Le projet de vaccin contre le paludisme de Sanofi Pasteur est actuellement en phase préclinique. Pour multiplier les pistes de recherche sur un vaccin, Sanofi Pasteur développe un réseau de partenariats.

### A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Sanofi Pasteur, la division vaccins du Groupe sanofi-aventis, a distribué plus d'un milliard de doses de vaccins en 2006, permettant de vacciner plus de 500 millions de personnes dans le monde.

Sanofi Pasteur est un leader mondial avec la plus large gamme de vaccins contre 20 maladies infectieuses. L'expérience de Sanofi Pasteur dans le domaine des vaccins remonte à plus d'un siècle. C'est aujourd'hui la plus importante société entièrement dédiée au vaccin, qui investit plus d'un million d'euros par jour en recherche et développement. Pour plus d'informations, consulter le site : [www.sanofipasteur.com](http://www.sanofipasteur.com)

### **A propos de l'Institut Pasteur**

L'Institut Pasteur, fondation privée à but non lucratif, contribue à la prévention et au traitement des maladies par la recherche, l'enseignement et des actions de santé publique. Une grande partie de ses activités de recherche est consacrée aux maladies infectieuses. Depuis sa création, l'Institut Pasteur joue un rôle majeur dans la lutte contre les maladies telles que la rage, la peste, la diphtérie, le tétanos, le typhus, la tuberculose, l'hépatite B et le SIDA. L'Institut Pasteur est au cœur d'un réseau international fédérant 30 instituts répartis sur les cinq continents.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.pasteur.fr](http://www.pasteur.fr)

### **Déclarations prospectives**

*Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des événements, des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives.*

*Ces risques comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2006 de Sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2006 sur Form 20-F de Sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.*

Sanofi Pasteur  
Pascal Barollier  
Relations Presse  
Tél : + 33-(0)4-37-37-51-41  
[pascal.barollier@sanofipasteur.com](mailto:pascal.barollier@sanofipasteur.com)